

## **Compte-rendu de la réunion des Représentant de Proximité Du 4 novembre 2019**

### **Présents :**

**Pour la direction :** Isabelle Staes directrice régionale, Marilynne Camacho responsable des ressources humaines et Laurent Disdier chef de centre

**Pour les syndicats :** Valérie Smadja, Rémy Dupont et Marc Civallero.

### **Point 1 : Bureau de Proximité d'Arles :**

Après le non remplacement du poste de JRI suite à la mutation d'une salariée et le possible départ de la rédactrice pour raisons personnelles, nous avons interrogé la direction sur l'avenir de ce bureau : fermeture ? Recrutements ?

Pour la direction il est trop tôt pour communiquer sur ce dossier, « tant que le départ n'est pas finalisé, on en parle pas, on va attendre » nous a-t-elle répondu

### **Point 2 : Bureau de Proximité d'Avignon :**

Face à l'absence prolongée du JRI en poste et suite à la demande de la rédactrice de travailler avec un remplaçant sur la durée, nous avons à nouveau demandé à la direction de trouver un JRI susceptible d'aller sur Avignon pendant plusieurs semaines.

La demande a été prise en considération, la direction et la rédactrice vont trouver ensemble une solution.

### **Point 3 : Locale de Toulon**

Lors du dernier compte-rendu nous avons fait état du projet de déménagement de la locale en expliquant que des bureaux situés aux 1er et 2ème étages d'un bâtiment place de la liberté était dans les tuyaux. Aujourd'hui cette opportunité n'est plus à l'ordre du jour, la prospection repart donc à zéro.

Sur ce projet de déménagement la direction a tenu à rajouter « *de toute façon, ce sera la direction qui prendra la décision finale et cette décision tiendra compte de nos moyens* »

#### **Point 4 : Maquilleuses**

C'est acté, d'ici peu, la maquilleuse statutaire quittera son poste dans le cadre de la RCC. Malheureusement, aux yeux de la Direction, ce poste n'existe pas puisqu'il est issu d'une requalification par procédure prud'homale ce qui implique qu'il ne sera pas remplacé.

Ce départ prochain devrait donc n'avoir aucun impact sur le travail garanti aux 2 maquilleuses actuellement en CDD (environ 6 jours par mois). Là-dessus la Direction est ferme, il n'y a pas assez de travail pour une maquilleuse sur une journée de 8 heures et pour ne rien se cacher elle rajoute « *...le statut d'intermittent n'est pas approprié pour les maquilleuses* ».

Pour la direction, l'avenir est donc tout tracé pour des structures rémunérant leurs salariés à l'heure de travail effectué.

Avec un peu de cynisme, la Direction insiste sur le « statut » actuel des maquilleuses CDD à qui quelques jours sont garantis mensuellement comme nous disions au-dessus mais qui « peuvent » travailler plus que les jours qui leur sont garantis.

Toutefois, au sujet de la répartition des jours disponibles du fait du départ prochain de la maquilleuse statutaire, la Direction ne donnera pas de réponse immédiate à notre demande d'augmenter le nombre de jours garantis à 10 par mois pour les deux maquilleuses régulières en CDD.

La porte n'est pas totalement fermée et la Direction s'engage à « réfléchir » à notre demande. Nous y veillerons.

#### **Point 5 : Monteurs**

Certains monteurs se trouvent en doublure sans contrat de travail.

Rien d'anormal, répond la direction. Il s'agit de convention signée avec pôle emploi.

La convention est signée entre la personne + pôle emploi + France TV

C'est une « mise en situation » d'une semaine, à l'initiative de la personne qui est rémunéré par pôle emploi dans le cadre de la découverte d'un métier.

Ce partenariat permet aussi à l'entreprise de jauger les capacités de la personne d'occuper cet emploi ou pas. Récemment deux personnes sont passées par ce dispositif de retour à l'emploi.

Au sujet de la mise en consultation des postes vacants au montage et les départs à venir, La direction répond que la réflexion est en cours. Les départs n'étant pas encore effectifs, Les postes seront publiés, s'ils sont remplacés, quand les départs seront actés.

### **Point 6 : Moyens généraux**

Ne l'oublions pas, la RCC rôde.

A l'énumération des postes des Moyens généraux qui se libèreront dans les mois à venir, nous nous sommes entendus dire que nous étions en avance. Soit.

Rassurés de savoir que ce service sera maintenu et qu'il y aura toujours des salariés aux IMG, nous avons tout de même appris que ce sera l'occasion de réfléchir à « ...une réorganisation en place depuis très (trop ?) Longtemps ».

Et comme nous nous y attendions, tous les postes ne seront pas remplacés. Nous sommes dans le cadre de la RCC donc tous les postes ne seront pas remplacés.

Nous ne sommes pas en avance, nous sommes bel et bien dans le présent.

### **Point 7 : Absence de réponse après candidature sur un poste**

La Direction le concède : lorsqu'un collaborateur postule, en cas de réponse défavorable il est régulièrement informé tardivement.

Les raisons de ce que les RP pensaient être des « loupés » sont d'ordres mécaniques, ou plutôt informatiques. En effet, les candidatures sont gérées informatiquement par le logiciel ORPHEE et ce n'est que quand « l'élu(e) » est désigné que la campagne de recrutement peut être clôturée et que les réponses défavorables sont envoyées informatiquement. De quoi avoir le temps d'apprendre la nouvelle officieusement, voire même officiellement.

Le processus de gestion des candidatures étant totalement déshumanisé, le moindre grain de sable qui s'immiscerait dans l'envoi se solde par... aucun message n'avisant le collaborateur du résultat défavorable de sa candidature ; et personne ne se charge d'y remédier.

### **Point 8 : CDD et salaires**

Certains CDD attendent parfois leur salaire durant plus de 7 semaines, nous avons donc interpellé la direction sur ce dysfonctionnement.

Selon la responsable des ressources humaines, l'Antenne de Provence-Alpes n'ayant aucun reliquat de paie en attente, par déduction, ce point ne concernerait que la Fabrique ; au vu de l'absence de la Direction de la Fabrique ce point n'a que peu été abordé.

Toutefois, de façon sûre, la Direction nous garantit qu'en cas de situation financièrement tendue, des avances sur salaires sont envisageables tous les mardis.

### **Point 9 : Plan de développement des compétences 2020**

La direction a souhaité nous présenter brièvement ce plan.

Sachez tout d'abord que le budget consacré à ce plan s'inscrit dans le cadre de projets locaux et de demandes de formation individuelles recueillies au cours des entretiens de carrière.

En 2020, 106 stagiaires vont effectuer 1087 heures de formation pour un coût de 30 611 euros (8 000 euros de plus qu'en 2019).

Ce budget de formation est complété par d'autres formations financées par un budget national.

Si vous n'avez pas passé votre entretien de carrière et que vous souhaitez effectuer une formation, vous pouvez passer voir Stéphanie Manucci-Serre pour le lui indiquer, votre demande sera examinée on vous indiquera par la suite si elle a été prise en compte.

## Visite Chanot

Dans le cadre de leur mandat les élus ont effectué la visite du site de Chanot.

Lors de ces visites, inscrites dans le code du travail, il s'agit essentiellement de contrôler l'application des règles de sécurité de l'entreprise et de recueillir le point de vue des salariés sur les problèmes qu'ils rencontrent (hygiène, santé, sécurité).

Nous avons effectué cette visite avec le responsable IMG, Jérôme Dalet

Voici les informations que nous avons recueillies.

## Travaux

### Deuxième étage :

- Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 les bureaux situés au deuxième étage à partir de la salle de formation (salle 224) jusqu'à la salle 201, au fond du couloir, vont être réhabilités (sauf 2 ou 3 bureaux qui ont déjà bénéficié d'une remise en état)

Pour information sachez que la réhabilitation d'une travée coûte environ 4000 euros. (Une travée c'est l'amplitude d'une fenêtre d'un côté à l'autre du bâtiment dans le sens de la largeur)

- L'ensemble du couloir du deuxième étage va également être refait (sol, murs, plafond et éclairage)
- Cafétéria : aménagement de l'entrée actuelle en vestiaire pour les salariés de la cantine. Actuellement le personnel se change dans des locaux techniques ce qui est illégal. L'entrée du public s'effectuera par la seconde porte située dans le couloir.
- Cantine : en 2021 toute la partie restauration devrait être refaite, des travaux qui devraient permettre aussi de réhabiliter l'étanchéité de la Chappe (le sol) afin de mettre un terme aux infiltrations d'eau à l'étage en dessous.

### **Premier étage :**

- Au cours de l'année 2020 le couloir du premier étage, la petite salle de rédaction ainsi que la petite salle de maquillage doivent également être refaits

### **Rez-de-chaussée**

- Régie : l'ensemble des lumières de la régie va être changé en 2020 (spots, variateurs, ...) pour un coût d'environ 10 000 euros
- PPV : projet de rénovation de 6 salles avec installation de climats réversibles. (A noter que ces salles n'ont jamais eu de système de chauffage intégré ...surréaliste)

Tout au long de notre visite nous avons aussi noté de petits travaux déjà effectués et d'autres à venir.

**Au rez-de-chaussée** dans les bureaux de la post-production, des stores et des dalles de plafond vont être changés, des moustiquaires doivent être posées, l'encadrement du bureau 13 suite à une fuite de canalisation de la clim va aussi être réparé et repeint. A la demande des salariés nous avons aussi signalé des travaux de climatisation à effectuer au bureau 22

Nous avons demandé le réaménagement du salon d'accueil de la régie, le changement du rideau de la salle de maquillage ainsi que le changement des fauteuils de l'infographie

**Au premier étage** dans certaines salles de montage, des climats ont été changées, les fauteuils qui ont été renouvelés dernièrement vont tous être remplacés (suite à un défaut ils vont tous être renvoyés au fournisseur).

A la documentation des dalles de plafond manquantes doivent être remplacées dans la salle de rayonnage suite à une fuite de la clim.

Dans le bureau des journalistes de Vaqui (salle 101) les deux fenêtres vont être remplacées.

Sur le plan de l'hygiène, nous vous rappelons que nous avons changé de prestataire pour le nettoyage. Pour l'instant les salariés ont tous noté une nette amélioration.

Pour clôturer ce long chapitre sachez que nous avons réclamé un traitement anti-cafard de choc sur l'ensemble du site. Nous avons également interpellé la direction sur la présence de punaises de lit dans le bureau de France 2. A ce sujet la direction nous a répondu que le nécessaire avait été fait (traitement du bureau par une société spécialisée et mise à la décharge de la banquette)...à suivre.

Toujours à ce sujet les élus ont demandé que la direction mette à disposition des bombes préventives anti punaises qui permettraient de traiter les habits et la voiture des équipes de tournage qui pourraient être utilisés lorsqu'une équipe a effectué un reportage dans un lieu infesté ( appartement, école, cinéma....)

Le compte-rendu de cette visite est, bien sûr, non exhaustif il donne essentiellement les principaux projets de travaux sur les deux années à venir.

Au cours des prochains mois nous allons également effectuer la visite des autres sites de France 3 Provence-Alpes-Vendargues (Gap, Digne, Avignon, Arles, Toulon, La Valentine, La Belle-de-Mai, Vendargues)

Prochaine réunion le 2 décembre, envoyez vos questions à vos élu(e)s : Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero, au plus tard le lundi 25 novembre.